

Les Pays du Pont d'Yeu

■ SAINT-JEAN DE MONTS

ASSOCIATION CAPVA. Les passionnés de vieilles voitures aiment bichonner leurs montures

Le Capot d'une B2 Citroën de 1922 grand ouvert, des relents d'huile refroidie qui montent aux narines, un moteur poussiéreux qui apparaît sous une lumière blafarde, on se croit presque dans un film en noir et blanc de Georges Lautner, avec Jean Gabin et Lino Ventura à la manœuvre.

La scène se passe pourtant tout simplement dans le garage Montois des frères Vrignaud, un samedi bien ordinaire. « On adore cette mécanique sans aucune électronique, de l'époque de nos grands-parents », avoue Eric, mécano de l'ancien temps, comme il aime s'appeler.

La clef de douze et la burette d'huile bien en mains, le passionné évoque avec détails les particularités du vieux moulin en cours de désossage. « Récupérer pour une bouchée de pain, un modèle rare, abrité sous des vieilles couvertures, au beau milieu d'une ancienne grange à foin ; c'est le rêve de tous les passionnés de véhicules anciens », note Jean-Luc Grondin, l'actuel président de CAPVA (le club des amateurs et propriétaires de véhicules anciens). « Une association qui roule des mécaniques », poursuit le collectionneur, qui a fait de la citation un vrai slogan pour sa structure.

Le groupe qui compte près de quatre-vingts passionnés, tous amateurs de vieilles mécaniques,



Quelques passionnés de voitures anciennes, autour de Jean-Luc Grondin (en haut à droite), l'actuel président de l'association CAPVA.

collectionne autant les modèles, que les types de véhicules. Automobiles anciennes et sportives, motocyclettes, tracteurs, solex ou cyclos à galets, à chacun sa passion. « Le premier moyen du collectionneur n'est pas l'argent, mais la passion de réparer soi-même de la vieille mécanique », insiste Daniel Martineau secrétaire à l'association, qui adore aussi plonger les mains dans le moteur.

Des collectionneurs de mémoire

Tour à tour, considérés comme défenseurs du patrimoine, passeurs de mémoire, passionnés

d'une époque révolue ou d'un certain art de vivre, les membres de l'association Montoise ne comptent par leurs heures pour partager leur passion. « Mon père en avait une comme ça, ou si j'avais su je l'aurai gardé, sont les deux phrases que l'on entend le plus souvent, lors de nos sorties », souligne Jean-Luc Grondin, qui adore discuter avec les admirateurs de vieux bolides.

« Si des jeunes veulent nous rejoindre, qu'ils viennent nous voir pour nous questionner ou qu'ils aillent visiter notre site sur la toile », invite Jean-Luc en rappelant les règles

de base d'un collectionneur de véhicules anciens.

« Pour qu'un véhicule soit considéré de collection, il faut que celui-ci ait au minimum 30 ans. Dès lors que vous possédez la carte grise véhicule de collection délivrée par la préfecture, le contrôle technique passe de 2 ans à 5 ans. Pour les modèles d'avant 1960, le collectionneur est définitivement dispensé du contrôle technique ».

■ Contact - Capva mail : jeagrondin@wanadoo.fr. Tél. 06 19 11 21 15, site : www.capva-vendee.com